



## Communiqué de presse

21 SEPT 2015

En application de la convention de partenariat par laquelle le Ministère de la Jeunesse et des Sports a confié la maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'achèvement et la liquidation du projet de mise à niveau du complexe sportif Prince Moulay Abdellah, au Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique (Direction des Équipements Publics), et dans la continuité des marchés et des travaux déjà réalisés, une série de réunions de chantier ont été tenues par la commission technique conjointe instituée à cet effet, et dont les travaux ont abouti aux conclusions suivantes :

- La préférence de substituer au système d'engazonnement existant, tant au niveau de l'infrastructure et du système de drainage qu'au niveau du substrat et du gazon, un nouveau système doté d'un substrat élaboré in situ et un gazon semé.
- La contractualisation, sur la base des termes de référence et des cahiers de charge précis et bien étudiés, élaborés par le maître d'ouvrage et le maître d'ouvrage délégué, avec l'appui technique des prestataires auxquels ont été confiées les missions suivantes :
  - Bureau de contrôle SOCOTEC, pour la mission de contrôle technique des travaux et l'octroi des certificats de conformité des différentes installations techniques aux exigences normatives et de sécurité ;
  - Laboratoire LPEE, pour la mission de contrôle de la qualité des travaux et des matériaux et la réalisation des tests et essais de réception des prestations exécutées selon les règles du bâtiment ;
  - Laboratoire des sols sportifs LABOSPORT, pour les missions d'assistance technique, de contrôle et de réception des travaux de reprise de l'engazonnement de l'aire du jeu du stade.
- L'achèvement du reste des travaux de finition relatifs au bâtiment (plomberie, électricité, peinture,...) qui sont en cours de réalisation par les entreprises concernées, conformément aux procédures en vigueur, est prévu au mois de décembre 2015.
- La reprise de l'engazonnement du complexe, devant être pris en charge par la société responsable, a débuté le 26 août dernier et nécessitera un délai d'exécution ne dépassant pas le mois de mars 2016, sauf conditions climatologiques défavorables ne permettant pas la poursuite des travaux pendant la saison hivernale et susceptible d'engendrer un glissement léger de la date d'ouverture du stade.
- L'exécution de l'ensemble des prestations se fera dans le cadre des marchés déjà passés au titre de l'année 2014. Les travaux supplémentaires non prévus dans le cadre des marchés initiaux et nécessaires pour la mise à niveau du gazon naturel sont estimés à 1,5 M DHS TTC. Ils concernent notamment les nouveaux systèmes de drainage et d'engazonnement.

Direction de la Coopération, de la Communication  
et des Études Juridiques

